

Antonio Gramsci

Démocratie ouvrière¹

21 juin 1919

Un problème harcelant s'impose aujourd'hui à tout socialiste profondément conscient de la responsabilité historique qui pèse sur la classe laborieuse et sur le parti qui incarne la conscience critique et agissante de cette classe.

Comment dominer les immenses forces sociales que la guerre a déchaînées ? Comment les discipliner et leur donner une forme politique qui ait en elle la vertu de se développer normalement, de se compléter sans cesse jusqu'à devenir l'ossature de l'État socialiste dans lequel s'incarnera la dictature du prolétariat ? Comment souder le présent à l'avenir, tout en satisfaisant aux urgentes nécessités du présent et en travaillant utilement pour créer et « devancer » l'avenir ?

Ces lignes veulent être une incitation à penser et à agir, elles veulent être un appel aux meilleurs et aux plus conscients parmi les ouvriers pour qu'ils réfléchissent et pour que chacun, dans la sphère de sa compétence, et de son action, collabore à la solution du problème, en attirant l'attention des camarades et celle des organisations sur les termes dans lesquels il se pose. Ce n'est que d'un travail commun et solidaire d'élucidation, de persuasion et d'éducation réciproque que pourra sortir l'action concrète de construction.

L'État socialiste existe déjà en puissance dans les organismes de vie sociale propres à la classe laborieuse exploitée. Rassembler entre eux ces organismes, les coordonner et les subordonner en une hiérarchie de compétences et de pouvoirs, les centraliser fortement tout en respectant les autonomies et les articulations indispensables, revient à créer dès à présent une véritable et authentique démocratie ouvrière, en opposition efficace et active avec l'État bourgeois, préparée dès maintenant à remplacer l'État bourgeois dans toutes ses fonctions essentielles de gestion et de domination du patrimoine national.

Le mouvement ouvrier est aujourd'hui dirigé par le Parti socialiste et par la Confédération du travail, mais le pouvoir social du parti et de la Confédération s'exerce indirectement, à travers la grande masse laborieuse, par la force du prestige et de l'enthousiasme, par des pressions autoritaires, voire par inertie. La sphère de prestige du parti se développe chaque jour, elle atteint des couches populaires jusqu'à présent inexploitées, elle suscite l'approbation et fait naître le désir de travailler efficacement à l'avènement du communisme dans des groupes et chez des individus jusqu'à présent absents de la lutte politique. Il est nécessaire de donner une forme et une discipline permanente à ces énergies dispersées et chaotiques, de les intégrer, de les modeler et de leur donner des forces ; de faire de la classe prolétaire et semi-prolétaire une société organisée qui puisse s'éduquer, créer sa propre expérience, et acquérir une conscience responsable des devoirs qui incombent aux classes qui accèdent au pouvoir de l'État.

Le Parti socialiste et les syndicats professionnels ne peuvent intégrer toute la classe laborieuse qu'au prix d'un travail incessant qui risque de durer des années et même des dizaines d'années. Ils ne s'identifieront pas immédiatement avec l'État prolétarien ; dans les républiques communistes en effet, ils continuent à subsister indépendamment de l'État, en tant qu'organisme d'impulsion (pour ce qui est du parti) et de contrôle et d'exécution partielle (pour ce qui est des syndicats). Il faut que le parti ne cesse pas d'être l'organe de l'éducation communiste, le foyer de la foi, le dépositaire de la doctrine, le pouvoir suprême qui harmonise et conduit au but les forces organisées et disciplinées de la classe ouvrière et paysanne, c'est justement afin qu'il puisse accomplir avec rigueur cet office qui lui incombe que le parti ne saurait ouvrir toutes grandes ses portes à une invasion de nouveaux adhérents qui n'ont pas l'habitude de l'exercice de la responsabilité et de la discipline.

Mais la vie sociale de la classe laborieuse est riche en organisations, elle s'articule en de multiples activités. Ce sont précisément ces organisations et ces activités qu'il faut développer, structurer en un ensemble, coordonner en un système vaste et souplement articulé, capable d'absorber et de discipliner l'entière classe laborieuse.

L'usine avec ses comités d'entreprise, les cercles socialistes, les communautés paysannes, sont des centres de vie prolétarienne sur lesquels il est indispensable d'agir directement.

Les comités d'entreprise² sont des organismes de démocratie ouvrière qu'il faut absolument libérer des limitations

-
- 1 Publié sans signature dans *L'Ordine Nuovo*, 1, 7, du 21 juin 1919, c'est là le fameux article du « coup d'État rédactionnel » dont parle Gramsci dans son texte de 1920, « Le programme de *L'Ordine Nuovo* », (pp. 368-377). Quoique *L'Ordine Nuovo* ait commencé à paraître le 1^{er} mai 1919, ce n'est qu'avec cet article que la revue commence à découvrir sa voie et à s'ouvrir à la problématique qui va s'attacher à son nom. Jusqu'alors, en effet, Gramsci et ses amis ne se sont guère souciés de se donner une ligne directrice ou de dégager une « idée centrale » et se sont contentés, selon les conceptions exprimées par Tasca dès 1912, de diffuser les éléments d'une « vague culture prolétarienne ». L'idée neuve viendra en fait d'un ouvrier métallurgiste familier de la rédaction de *L'Ordine Nuovo*, Enea Matta, qui, se faisant l'écho des discussions du prolétariat turinois sur la représentativité des commissions internes, proposera de faire porter l'effort d'élaboration théorique de la revue sur cette institution originale, dans laquelle certains voyaient déjà un « germe » ou une « velléité » de Soviet. C'est alors que, passant outre, semble-t-il, à certaines réticences de Tasca et forts de l'appui de Terracini, Gramsci et Togliatti rédigeront ensemble cet article, qui marquera le début de la rupture avec Tasca et, plus encore, la naissance effective de *L'Ordine Nuovo*.
 - 2 Les premières commissions internes - littéralement - commissions internes ou intérieures - firent leur apparition à l'époque de la grève générale de 1904. Il s'agissait d'organismes spontanés, sans existence légale qui se constituaient et se défaisaient selon les besoins de la lutte : des comités de grève ou des comités d'action plutôt que des comités d'entreprise. Les questions de salaires et d'horaires demeurant du seul ressort des syndicats, dans les périodes de calme leurs compétences étaient extrêmement limitées et

imposées par les chefs d'entreprise, et auxquels il faut infuser une énergie et une vie nouvelle. Aujourd'hui, les comités d'entreprise limitent le pouvoir du capitaliste à l'intérieur de l'usine et remplissent des fonctions d'arbitrage et de discipline. Développés et enrichis, ils devront être demain les organismes du pouvoir prolétarien, qui devront se substituer au capitaliste dans toutes ses fonctions utiles de direction et d'administration.

Dès aujourd'hui déjà, les ouvriers devraient procéder à l'élection de vastes assemblées de délégués, choisis parmi les camarades les meilleurs et les plus conscients, avec pour mot d'ordre : « *Tout le pouvoir dans l'usine au comité d'usine* », inséparable de cet autre mot d'ordre : « *Tout le pouvoir de l'État aux Conseils ouvriers et paysans.* »

Un vaste terrain de propagande révolutionnaire concrète s'ouvre ainsi aux communistes organisés dans le parti et dans les cercles de quartiers. Les cercles, en accord avec les sections urbaines, devraient recenser les forces ouvrières du secteur et devenir le siège du conseil de quartier des délégués d'usines, le centre où se nouent et où convergent toutes les énergies prolétariennes du quartier. Les systèmes électoraux pourraient varier selon le volume des usines, on devrait cependant chercher à faire élire un délégué pour quinze ouvriers, par catégories séparées (comme on le fait dans les usines anglaises) pour aboutir, par élections successives, à un comité de délégués d'usine qui comprendrait des représentants de l'ensemble des travailleurs (ouvriers, employés, techniciens). Dans le comité de quartier on devrait tendre à incorporer à ce groupe venu de l'usine, des délégués des autres catégories de travailleurs habitant le quartier : garçons de café, cochers, employés du tramway, cheminots, balayeurs, gens de maison, vendeurs, etc.

Le comité de quartier devrait être l'émanation de *toute la classe laborieuse* habitant dans le quartier, une émanation légitime et influente, capable de faire respecter une discipline, investie d'un pouvoir spontanément délégué, et en mesure d'ordonner la cessation immédiate du travail dans l'ensemble du quartier.

Les comités de quartier s'élargiraient en commissariats urbains, soumis au contrôle et à la discipline du Parti socialiste et des Fédérations de métiers.

Un tel système de démocratie ouvrière (complété par des organisations équivalentes de paysans) donnerait aux masses une structure et une discipline permanente, serait une Magnifique école d'expérience politique et administrative, il encadrerait les masses jusqu'au dernier homme, et les habituerait à se considérer comme une armée en campagne qui a besoin d'une ferme cohésion si elle ne veut pas être défaite et réduite en esclavage.

Chaque usine mettrait sur pied un ou plusieurs régiments de cette armée, avec ses caporaux, ses services de transmissions, son corps d'officiers, son état-major; tous ces pouvoirs étant délégués par libre élection et non imposés autoritairement. A la faveur de meetings, tenus à l'intérieur de l'usine, grâce au travail incessant de propagande et de persuasion mené par les éléments les plus conscients, on obtiendrait une transformation radicale de la psychologie ouvrière, on rendrait la masse mieux préparée à l'exercice du pouvoir et plus capable de l'assumer, on répandrait une conscience des devoirs et des droits du camarade et du travailleur qui serait harmonieuse et efficiente parce que née spontanément de l'expérience vivante et historique.

Nous l'avons déjà dit : ces notes rapides se proposent seulement d'être une incitation à la pensée et à l'action.

se bornaient, au maximum, à veiller à la bonne application des contrats conclus avec le patronat.

Dès le 27 octobre 1906, la signature d'un accord entre la FIOM (Fédération de la métallurgie) et la direction de l'entreprise turinoise Itala aboutit, pour la première fois, à la reconnaissance d'un de ces comités. Contemporaines et produits du développement de l'industrie automobile et de la croissance du prolétariat turinois, les commissions internes commencèrent dès lors d'apparaître tantôt comme les instruments privilégiés d'une politique contractuelle (en 1913, par exemple), tantôt, comme au cours des années 1911-1912, comme l'expression d'une tendance spontanée à la gestion directe.

La création, en août 1915, de « comités de mobilisation industrielle » placés sous la tutelle du ministre de la Guerre, avec vocation d'éviter, dans les entreprises, tout conflit susceptible de compromettre la production, parut donner raison à ceux qui dénonçaient dans les commissions internes de simples organes de collaboration de classe. Participant activement à ces comités, les dirigeants réformistes de la FIOM (Bruno Buozzi, Mario Guarnieri, Emilio Colombino) s'efforcèrent, en effet, de promouvoir une politique contractuelle passant par le renforcement et la reconnaissance des commissions internes. Tolérées dans les grandes entreprises métallurgiques, celles-ci ne furent pourtant pas reconnues légalement.

La guerre finie, le problème des rapports entre syndicat et commissions internes se trouva ouvertement posé. Une nouvelle tendance avait, en effet, commencé de se faire jour chez les métallurgistes au cours de la dernière année de guerre : rassemblant anarchistes, syndicalistes révolutionnaires et socialistes intransigeants, elle critiquait la politique de collaboration de classe pratiquée par la direction syndicale et souhaitait définir, en s'appuyant sur les commissions internes, une ligne révolutionnaire fondée sur le refus de la délégation de pouvoir et sur la démocratie directe. La FIOM engagea donc le combat pour confirmer et renforcer son hégémonie sur les commissions.

En janvier 1919, un accord signé entre la FIOM et la Consortium des industries automobiles sanctionna le contrôle des syndicats sur les commissions internes : les candidats aux commissions internes devaient être désignés par la FIOM et élus par les seuls adhérents de la Fédération syndicale. Ainsi se trouvaient définis deux des thèmes centraux de la problématique de L'Ordine Nuovo : les rapports entre commissions internes et syndicat, et la revendication du droit de vote pour les inorganisés.

Le traducteur a pris la parti de rendre ici commissione interna par comité d'entreprise. Dès 1920, la première traduction française de Gramsci (« Le mouvement communiste à Turin », *L'Internationale communiste*, II, 14, novembre 1920, 2783-2792) avait mis en lumière cette difficulté : les commissioni interne y étaient désignées tantôt comme des « comités », tantôt comme de « petits conseils ouvriers reconnus par les capitalistes », voire même comme des « conseils de fabriques » (loc. cit., 2788). En tout état de cause, les commissions internes et les comités d'entreprise ne recouvrent pas la même réalité. Ces derniers, en particulier, émanent - au moins, officiellement - de l'ensemble des travailleurs, syndiqués ou non, alors que la représentation des inorganisés constitue, à l'égard des commissions internes telles qu'elles existent en 1919, l'une des revendications essentielles de *L'Ordine Nuovo*.

Chaque aspect du problème mériterait un développement vaste et approfondi, des élucidations, des compléments dérivés et annexes. Mais la solution concrète et intégrale des problèmes de la vie socialiste ne peut être apportée que par la pratique communiste : par la discussion en commun qui modifie par sympathie les consciences en les unissant et en les remplissant d'enthousiasme agissant. Énoncer la vérité, arriver ensemble à la vérité, c'est accomplir un acte communiste et révolutionnaire³. La formule « dictature du prolétariat » doit cesser de n'être qu'une formule, une occasion de déployer une phraséologie révolutionnaire. Qui veut la fin, doit vouloir aussi les moyens. La dictature du prolétariat, c'est l'instauration d'un nouvel État, typiquement prolétarien, dans lequel viendront confluer les expériences institutionnelles de la classe opprimée, dans lequel l'organisation de la vie sociale de la classe ouvrière et paysanne deviendra un système généralisé et fortement organisé. Un tel État ne s'improvise pas : les communistes bolcheviques russes ont travaillé huit mois pour répandre et concrétiser le mot d'ordre « *Tout le pouvoir aux Soviets* », et les Soviets étaient connus des ouvriers russes depuis 1905. Les communistes italiens doivent mettre à profit l'expérience russe et économiser temps et efforts : l'œuvre de reconstruction exigera tant de temps et tant de travail que chacun de nos jours et chacun de nos actes devraient pouvoir lui être consacrés.

Sans signature, *L'Ordine Nuovo*, 1, 7, 21 juin 1919.

3 La premier numéro de *L'Ordine Nuovo* portait en manchette : « *La vérité est révolutionnaire* », formule de Ferdinand Lassalle, manifestement reprise du *Clarté* de Barbusse.